

ANALYSE RAISONNÉE DES EAUX MINÉRALES *DE LA* VALLÉE D'ARCHINGEAY, EN SAINTONGE.

Avec des Observations préliminaires sur les propriétés & l'usage des Eaux Minérales médicinales en général.

PAR M. MARCHANT, Médecin.



CEUX qui sont persuadés de l'efficacité de l'usage des Délayans, dans la plûpart des maladies chroniques, conçoivent aisément combien les Eaux minérales, chargées de principes propres à dompter ces maladies, doivent mériter la préférence dans le plus grand nombre des cas.

Les médicamens les plus vantés, contre ces indispositions, ne font quelquefois que glisser sur des matieres trop tenaces, & ne peuvent jamais être administrés dans le point d'atténuation, où ils se trouvent dans les Eaux médicinales, dont le volume aqueux devient en même temps un excellent dissolvant de cet épaississement rebelle & contre nature. C'est ce qui fait que les Eaux minéra-

les, qui ſortent des entrailles de la terre, que l'art ne peut imiter que très-imparfaitement, tiennent un rang des plus diſtingués dans la matiere médicinale.

Divifions des Eaux Minérales à raiſon de leurs qualités ſenſibles

Quand on les conſidere relativement aux phénomenes extérieurs qu'elles préſentent; les unes de ces Eaux ſont chaudes, les autres ſont froides.

Quoique la chaleur de ces Eaux Thermales ne dépende point des principes qui leur ſont propres, & qu'elle ne leur ſoit qu'accidentelle par les différens degrés de chaleur que leur communiquent les feux ſouterrains; cependant elles ont cet avantage, ſur les Eaux froides, qu'outre qu'on les boit avec le même ſuccès que ces dernieres, dans les maladies appropriées aux principes qu'elles contiennent, elles deviennent encore très-utiles à l'extérieur par les bains, les douches & les étuves, dans des maladies, où il eſt néceſſaire d'augmenter conſidérablement la tranſpiration, dans une ou pluſieurs parties du corps humain.

Cauſe de la variété de la chaleur des différentes Eaux Thermales.

La chaleur de ces Eaux varie, ſelon que le reſervoir, où elles jailliſſent, eſt plus, ou moins diſtant des feux ſouterrains qui les échauffent. Ainſi il eſt à préſumer que les eaux de Chaudeſaigues, dans la haute Auvergne, qui font élever le thermomètre de Réaumur au 80e. degré, qui eſt le plus haut degré de chaleur que l'eau ſoit ſuſceptible de prendre, ſont très-proches du foyer de la chaleur; que celle d'Ax, dans le pays de Foix, qui l'élévent au 70e. degré en ſont un peu plus diſtantes; que celles de Bagnéres, de Luchon, qui l'élévent au 52e. degré; celles de Balaruc & de Barèges, qui ne l'élévent qu'au 42e. degré, en ſont plus, ou moins éloignées à proportion de la chaleur qu'elles indiquent: ce qui doit avoir lieu, de même, dans celles qui ſont d'une moindre chaleur, à moins que leur refroidiſſement ne dé-

pende des eaux froides, auxquelles elles peuvent ſe confondre dans l'étenduë de leur courſe.

En vain objecteroit-on, que, ſi c'étoit là la cauſe de la chaleur des Eaux Thermales, la matiere qui forme l'aliment des feux ſouterrains, devant s'épuiſer, dans la décompoſition qu'elle éprouve de ſes principes, par la combuſtion, les eaux qui en ſeroient réchauffées devroient, par la ſucceſſion des temps, ſe remettre à leur température naturelle.

Cauſe de la durée conſtante de la chaleur des ſources des Eaux Thermales, au même degré.

Car ſi l'on fait attention que, dans les cavernes ſouterraines, les principes des matieres combuſtibles ne peuvent ſe diſſiper ni ſe perdre après leur décompoſition, & qu'ils y ſont retenus, on concevra aiſément que les acides, qui, dans la combuſtion, ſont ſéparés de leur phlogiſtique, ſe combinent de nouveau avec les matieres fuligineuſes & phlogiſtiques, qui ſont attachées aux voûtes & aux côtés des lieux ſouterrains, pour y produire de nouveaux ſouffres, & de nouveaux bitumes qui remplacent ceux que la combuſtion décompoſe. Deſorte que, par un jeu ſucceſſif & alternatif de *décompoſition & de récompoſition*, la matiere du feu trouve continuellement un aliment indeſtructible qui produit conſtamment les mêmes effets, après le cours de pluſieurs ſiécles.

Conſidérations ſur les Bains des Eaux Thermales.

La chaleur des Eaux, qui excéde le 42e. degré, au thermometre de Réaumur, ſeroit trop forte pour pouvoir être ſupportée. A ce degré même, on ne peut guéres ſoutenir le bain, au-delà de 4, ou 5 minutes; & il eſt plus commun de le faire prendre dans des baignoires, où on laiſſe refroidir l'eau juſqu'au 38, ou 39e. degré; & alors on peut le ſoutenir juſques près d'un quart d'heure. Si on laiſſe même refroidir l'eau depuis le 33e. degré, juſqu'au 39e. on a pour lors des bains tempérés, qu'on peut ſoutenir beaucoup plus longtems,

& qu'on doit préférer, dans des circonſtances, où il pourroit naître des inconvéniens de l'uſage des bains chauds.

Les Bains des différentes Eaux Thermales quoique composées de différens principes, produiſent à peu-près les mêmes effets au même degré de chaleur.

Quoique, pour ce qui concerne l'uſage des Bains des Eaux Thermales dans les maladies de paralyſie & dans les autres, où on ſe propoſe d'ouvrir conſidérablement les pores de la peau, par la prodigieuſe augmentation qui ſurvient à la tranſpiration, dans le temps qu'on prend les bains chauds, l'expérience ait appris que les différentes Eaux thermales, au même degré de chaleur, produiſoient à peu-près les mêmes effets, ſans entrer en conſidération de la différence des principes qui entrent dans leur compoſition : cependant nous croyons que celles, où prédominent les principes ſalins, doivent être préférées, lorſque ces indiſpoſitions ſont accompagnées d'un relâchement & d'une atonie conſidérable ; & qu'on doit au contraire préférer les Eaux ſulphureuſes & ſavoneuſes, lorſqu'elles ſeroient accompagnées de contracture & de ſenſibilité dans la fibre nerveuſe.

On peut réchauffer par l'art les eaux minérales froides d'une qualité ſavoneuſe, pour en faire des bains.

Mais, comme la chaleur ne leur eſt qu'accidentelle, il n'eſt pas moins vrai qu'en y ſuppléant par l'art, on pourroit eſpérer les mêmes ſecours des Eaux minérales naturellement froides qui ſeroient d'une qualité ſavoneuſe, telles que celles qui feront l'objet de notre examen, & les adminiſtrer en douches & en bains, en réglant la chaleur qu'on leur feroit prendre depuis le 30e. jusqu'au 40e. degré du Thermometre de Réaumur, ſuivant l'éxigence des cas particuliers où on voudroit les approprier.

On pourroit obſerver que la chambre des bains, où ſeroient les baignoires, fût ſéparée par un mur du lieu où ſeroient les chaudières qui chaufferoient l'eau, & qu'il n'y eût de communication que par les robinets,

propres à verſer l'eau chaude, pour donner la température qu'on deſireroit. On auroit encore la précaution de ne chauffer les chaudiéres qu'avec du bois, ainſi que nous chauffons nos vins pour les convertir en eaux-de-vie, ſans ſe ſervir de charbon ni de poëles pour chauffer les bains.

On ſent combien un pareil ſecours deviendroit avantageux, dans des Provinces, éloignées de plus de cent lieuës des Eaux Thermales, où les perſonnes de fortune médiocre, qui n'ont pas des ſommes à dépenſer, pour les coûts des voyages & du ſéjour néceſſaires à ces bains éloignés, trouveroient à peu de frais & à leur portée, tout ce qu'on peut attendre des bains des Eaux Thermales.

Celles que nous allons examiner, après avoir conſidéré les différentes Eaux minérales, relativement aux principes qui entrent dans leur compoſition, outre les vertus qui leur ſont propres pour l'uſage intérieur, nous paroîtroient encore pouvoir remplir l'objet dont nous venons de parler; & le Seigneur qui en eſt propriétaire eſt aſſez ami de l'humanité pour y faire conſtruire des bains commodes.

Diviſion des Eaux minérales, à raiſon des différens principes qui entrent dans leur compoſition

En effet comme les principales vertus des Eaux minérales, pour l'uſage intérieur, ne dépendent pas de leur chaleur, ou de leur froideur mais des principes dont elles ſont compoſées, il eſt néceſſaire, pour en connoître les propriétés, de conſidérer les principes qui entrent dans leur compoſition, qui, ſuivant la remarque de Mr. Geoffroy, dans ſon Traité de matiere médicale, peuvent ſe réduire aux quatre qui ſuivent, ſçavoir, 1°. Les terres abſorbantes, 2°. Les ſels, 3°. Le ſoufre & les bitumes. 4°. Les parties métalliques. Il eſt bien rare que les Eaux médicinales ne contiennent qu'un

ſeul de ces principes à la fois, & le plus ſouvent elles en contiennent pluſieurs & quelque fois même elles les contiennent tous. Ainſi, quand on les diſtribue dans ces différentes claſſes; c'eſt ſeulement à raiſon du principe qui y eſt prédominant, quoiqu'elles puiſſent encore participer de quelqu'un des autres principes.

Eaux minérales abſorbantes & leurs propriétés.

1°. Celles, où la terre abſorbante prédomine, comme dans les eaux de Plombiéres en Lorraine, poſſédent éminemment la vertu qui eſt connue appartenir à la claſſe des abſorbans, d'autant plus qu'elles les portent dans l'état de la plus extrême diviſion qui ne trouble en rien leur limpidité. c'eſt pourquoi elles conviennent particulierement dans les affections de l'eſtomach qui viennent d'un levain qui tire ſur l'aigre, dans la conſtitution acide du ſang & dans les maladies qui procédent de ce vice.

Eaux minérales ſalines.

2°. Celles, où les ſels prédominent, en forment une claſſe des plus étendues, parce que les ſels ſont les parties minérales que les Eaux, trouvent le plus communément, dans les entrailles de la terre, les plus propres à diſſoudre. Elles ne prennent point avec la noix de galle pulvériſée, la couleur d'un rouge pourpre, comme les Eaux martiales, & ne noirciſſent point l'argent, comme les eaux ſulphureuſes.

Les unes de ces eaux contiennent le ſel marin, comme principe dominant, ainſi que les Eaux de Balaruc, de Bourbonlanci, d'Availles en Poitou &c. D'autres, l'alkali minéral, comme les Eaux de Bourbon l'Archambaud; celles de Vichi; celles du Mont-d'or &c. Celles qui, avec ces principes traverſent des couches gypſeuſes, qui ſe trouvent dans beaucoup d'endroits de la terre, ſe chargent d'un ſel ſélénitique qui, étant un compoſé d'acide vitriolique & d'une terre abſor-

bante calcaire, y produit, ſuivant la régle des affinités, une décompoſition qui donne lieu à la formation de nouveaux ſels qui étendent encore leurs propriétés.

C'eſt ainſi que l'acide vitriolique du ſélenite, par la force de ſon affinité avec la baſe du ſel marin, qui ſe trouve par tout dans les entrailles de la terre, s'y unit pour compoſer du ſel glauber, tandis que l'acide du ſel marin, dégagé de ſa baſe Alkaline, s'unit à la terre abſorbante du ſélénite, & y forme un ſel marin à baſe terreuſe : c'eſt ce qui fait qu'il eſt aſſez ordinaire que les Eaux minérales ſalines fourniſſent à l'examen 1°. Du ſel marin commun. 2°. Du ſel alkali minéral. 3°. Du ſel ſélénitique. 4°. Du ſel de glauber. 5°. Du ſel marin à baſe terreuſe. 6°. De la terre abſorbante. 7°. De l'huile minérale qui s'attache aux ſels, & qui s'uniſſant à la terre abſorbante, y conſtitue une ſubſtance ſavoneuſe qui leur communique encore une propriété diſſolvante.

Propriétés médicinales des Eaux minérales ſalines.

Les Eaux Minérales, où les ſels prédominent, ſont en général plus purgatives que les autres, quoiqu'elles agiſſent encore, comme apéritives, en augmentant le jeu des oſcillations des vaiſſeaux, en même temps que, par l'abondance du lavage & des principes ſavoneux qu'elles contiennent, elles donnent aux fluides épais plus de ténuité, pour pouvoir être filtrés par leurs couloirs naturels. Elles conviennent donc principalement dans les maladies chroniques, où les premières voyes ſont opiniâtrement farcies de ſaburres glutineuſes, & dans le cas où il eſt à propos de réveiller l'action des ſolides.

Eaux minérales ſulphureuſes.

3°. Les eaux ſulphureuſes ont la propriété de noircir l'argent qui y eſt plongé, ou, qui ſe trouve expoſé à leur vapeur. Elles donnent auſſi la couleur noire d'Ethiops à la chaux de mercure qui ſe précipite, lorſqu'on y verſe de la diſſolution de mercure dans l'eſprit de nitre. L'é-

xiſtence du ſoufre dans les Eaux minérales, eſt encore miſe hors de doute, lorſqu'elles laiſſent des couches de ſoufre aux parois de leurs canaux, & lorſque leur réſidu fournit une matière qui, jettée ſur des charbons ardens, donne une flamme bleuë qui laiſſe exhaler une odeur d'acide ſulphureux.

Par quelle voye le ſoufre ſe trouve diſſous dans les Eaux minérales.

Le ſoufre naturellement inſoluble dans l'eau y devient ſoluble par l'intermede de l'Alkali minéral, ou, des terres calcaires qui font fonction d'Alkali, que ces Eaux renferment dans leur ſein, avec leſquelles il s'unit pour former une eſpéce de ſavon, connu ſous le nom de foye de ſoufre, qui donne à ces Eaux une qualité très diſſolvante.

A en juger par l'odeur fétide & nidoreuſe qu'elles exhalent, qui paroît appartenir à la partie phlogiſtique, cette combinaiſon, quoique formée avec le compoſé entier de deux différentes ſubſtances, paroîtroit ſe faire principalement avec l'acide du ſoufre, dont l'adhéſion à ſa partie phlogiſtique ſurabondante diminue à proportion de la liaiſon qu'il prend avec l'Alkali, ou, les terres calcaires qui en contractent un caractère ſalin & le tiennent ſuſpendu dans la liqueur, tandis que le phlogiſtique excédent ſe dégage, ſous l'apparence d'un *gas* inviſible, qui rapporte aux ſens le goût & l'odeur des œufs pourris.

Leurs propriétés médicinales.

Les Eaux Minérales Sulphuro-Savoneuſes ont les effets les plus heureux dans les maladies de l'eſtomach qui dépendent de la ſenſibilité & de la convulſion de ce viſcère. On les vante de même, dans différentes maladies de la poitrine, telles que la Phtiſie & l'Aſthme ſuppurant, ſur tout lorſque ces maladies ſont entretenues par un épaiſſiſſement dans les humeurs, ou comme on dit vulgairement, par une *cauſe froide*, dans lequel

cas

cas elles dévelopent avec avantage leur qualité ſavoneuſe & balſamique.

En général elles purgent très-peu, & le flux d'urines qu'elles provoquent ne ſe trouve qu'à proportion des Eaux que l'on boit. On les prend à moindre doſe que les autres Eaux minérales, parce que l'expérience a appris qu'elles portent à la tête & y occaſionnent des peſanteurs & des inſomnies.

Obſervations ſur leurs effets ſenſibles.

On doit mettre encore, dans la claſſe des Eaux ſulphureuſes, les Eaux minérales bitumineuſes, par l'analogie qu'ont les huiles, quoique plus compoſées, avec les ſoufres, & la propriété qu'elles ont, par leur union avec des matières Alkalines, ou calcaires, de conſtituer des compoſés ſavoneux & diſſolvans. Elles exhalent encore une odeur nidoreuſe & hépatique, & lotſqu'elles la perdent, elles dépoſent de même des floccons ſoyeux & gélatineux, qui nagent dans ces eaux, ſemblables à ceux qu'on voït nager dans l'eau diſtillée de fleurs d'oranges. Ce qui ſemble indiquer que ces deux derniers phénoménes ne ſuffiſent pas ſeuls, pour aſſurer l'exiſtence d'un vrai ſoufre, & qu'il conviennent également aux Eaux purement bitumineuſes. C'eſt cette reſſemblance, dans le goût & dans l'odeur, qui a fait ſouvent prendre des Eaux bitumineuſes pour des Eaux ſulphureuſes ; mais la mépriſe n'eſt pas conſidérable, puiſqu'elles ont à peu-près les mêmes vertus.

Eaux Minérales Bitumineuſes. Elles peuvent être miſes dans la claſſe des Sulphureuſes & ont à peu-près les mêmes effets.

4°. Les Eaux Martiales, ou ferrugineuſes forment, ſuivant notre diviſion, la 4me. claſſe des Eaux minérales. Elles prennent la couleur d'un pourpre violet avec la pouſſiere de la noix de galle, ou quelques gouttes de ſon infuſion. Cette épreuve eſt la pierre de touche pour oonſtater la préſence du fer, par la propriété qu'a ce métal avec la teinture de noix de galle, lorſqu'il eſt éten-

Eaux Minérales Martiales.

C.

du dans une grande quantité d'eau, de prendre la couleur pourpre, qui n'eſt qu'une couleur moins foncée, que la couleur noire qu'il prend avec la même matiere, lorſqu'il eſt rapproché ſous un moindre volume. La bouë de ces Eaux contient encore des parcelles de fer attirables par l'aimant.

On ſçait combien le fer, par la double qualité, en apparence oppoſée, qui lui eſt propre, de remede apéritif & de remede aſtringent, & par la qualité qu'il a de n'être point altéré dans les premieres voies, ainſi que les médicamens de même nature pris du regne végétal, eſt d'un uſage univerſel & étendu dans les maladies cachectiques : & les Eaux minérales qui le tiennent ſuſpendu dans une extrême diviſion, en rendent la diſtribution plus commode juſques dans les plus petits vaiſſeaux.

Leurs propriétés médicinales.

Ces Eaux ſont, en général plus apéritives que purgatives, au contraire des Eaux minérales ſalines, que nous avons obſervé être plus purgatives qu'apéritives ; cependant elles ſe trouvent encore avoir une vertu purgative : ſoit à raiſon de ce que le Mars par ſon aſtriction, en reſſerrant les glandes des premieres voies, en exprime les ſucs qui y croupiſſent ; ſoit à raiſon de ce que ces Eaux, n'étant point uniquement chargées de ce ſeul principe, mais compoſées de pluſieurs, reçoivent leur vertu purgative des autres principes qui y ſont combinés avec le Mars ; ſoit enfin parce que le volume des Eaux que l'on boit, en délayant les matières, qui ſont dégorgées dans le canal inteſtinal, les entraîne par le ſiége.

Dans pluſieurs cas, on peut ſubſtituer les différentes Eaux Minerales les unes aux autres.

C'eſt ce qui fait que ſouvent les différentes Eaux ſalines, ſulphureuſes, ou martiales peuvent ſe ſubſtituer les unes aux autres, dans différens genres de maladies ; puiſque les unes & les autres poſſédent du plus au moins, les vertus purgatives, diſſolvantes, ou apéritives. Mais

lorſqu'on a le choix, on doit préferer les ſalines, lorſque la principale indication eſt de purger des matieres croupiſſantes, & de donner de l'action aux ſolides : les ſulphureuſes, lorſqu'il faut aſſouplir la fibre trop contractée & diſſoudre les concrétions limphatiques : les Martiales enfin, lorſqu'il s'agit de reſſerrer les fibres trop relâchées, d'ouvrir les couloirs, ou de modérer au contraire leur flu ximmodique.

Eaux Minérales Spiritueuſes.

Comme nous nous ſommes propoſés de ne conſidérer les Eaux Minérales que relativement aux principes, qui entrent ſous une forme concréte & ſenſible, dans leur compoſition, nous n'avons point encore parlé des Eaux Minérales ſpiritueuſes, qui ont donné tant d'embarras aux Chimiſtes, pour expliquer la nature du montant aërien, qui leur donne une odeur & une ſaveur piquantes, comme dans les vins mouſſeux; ce qui leur a fait donner le nom d'*Eaux Spiritueuſes*

Nous penſons en effet que cette impreſſion, qui s'apperçoit dans les Eaux qui préſentent ce phénoméne, ne leur eſt qu'accidentelle, & qu'elle n'eſt que l'effet du mouvement inteſtin produit par les nouvelles combinaiſons des ſels qui ſe décompoſent mutuellement, par la régle des affinités, & dont nous avons parlé dans l'article des Eaux Minérales ſalines. Ce n'eſt qu'un *Gas* aërien, qui ſe trouve délogé des principes qui s'uniſſent enſemble, & qui fait petiller ces Eaux dans de petits jets qui leur donnent le montant & le piquant qu'on y apperçoit. Les expériences de M. Venel, & ce que nous avons éprouvé en combinant différens principes ſalins, en forment la preuve la plus complette.

On peut donc conſiderer cette qualité accidentelle, dans les Eaux ſpiritueuſes, comme la chaleur dans les Eaux Thermales; ainſi que la chaleur des dernieres eſt

plus ou moins forte, ſuivant leur diſtance du foyer de l'ignition ; de même, dans les premieres, leur qualité ſpiritueuſe eſt plus ou moins conſidérable, à raiſon de ce que la combinaiſon fermentative ſe fait plus ou moins près du baſſin où les Eaux ja illiſſent.

Ce que cette qualité peut ajouter à leur vertu ordinaire.

Cette qualité ne nous paroît ajouter à leur vertu ordinaire, qu'une action de mouvement & une expanſion propres à donner plus de diviſion à des humeurs engourdies, & pour remplir cet objet, elles doivent être priſes à la ſource.

Après avoir examiné, en géneral, les propriétés des Eaux Minérales, relativement aux différens principes dont elles ſont compoſées, il nous ſera plus facile de développer avec exactitude les vertus des Eaux Minérales nouvellement découvertes, entre le Château de la Vallée & le Bourg d'Archingeay en Saintonge, à trois lieuës de Saint-Jean d'Angély, quatre lieuës de Saintes, trois quarts de lieuë de Tonnay-Boutonne, & une lieuë & demie du Port de Saint-Savinien, ſur l'analyſe que nous allons en expoſer.

SITUATION LOCALE ET ANALYSE

Des EAUX MINÉRALES de la VALLÉE D'ARCHINGEAY, en Saintonge.

LE Bourg d'Archingeay, près duquel, dans ſa partie occidentale, ſort la Fontaine Minérale, que nous allons examiner, eſt ſitué ſur le ſommet d'une colline ſous un air ſain & agréable, & dans un terrein, quoique ſabloneux, aſſez fertile pour une Province naturellement ſtérile dont les champs ordinaires ſont hériſſés de ronces & d'épines.

C'eſt dans la pente qui deſcend, du levant au couchant, du Bourg d'archingeay au Château de la Vallée, à peu-près au milieu de l'allée que Mr. de Soſſiando, Seigneur d'Archingeay & de la Vallée, a fait planter depuis le Bourg juſqu'à ſon Château, que l'on voit jaïllir deux ſources de fontaines, l'une à côté droit de l'allée, & l'autre du côté gauche, un peu plus bas, qui ne ſont guéres diſtantes l'une de l'autre que d'un jet de pierre.

La premiere qui ſe trouve un peu plus haut & plus-près du Bourg, du côté droit de l'allée, n'eſt point minérale. L'Eau en eſt très-agréable & d'un goût excellent. Elle ſort de deſſous un rocher qui a été vouté anciennement en pierre de taille, dont le baſſin étoit fermé par une porte, Elle paroît venir de la colline ſur laquelle le Bourg eſt bâti.

L'autre, qui eſt la Fontaine minérale, ſituée plus bas du côté gauche de l'allée, eſt renfermée dans un baſſin qui forme un quarré long, garni ſur tous les côtés en pierres de taille & pavé de même, ce qui lui a fait donner le nom de la *Fontaine quarrée*. Le Baſſin a huit pieds de longueur ſur cinq pieds de largeur & autant de profondeur depuis le pavé juſqu'au niveau des Eaux qui forment le ruiſſeau qui baigne le côté gauche de l'allée, & ſe joint enſuite avec l'autre ruiſſeau formé par la premiere Fontaine qui court du côté droit de l'Allée, pour aller ſe jetter enſemble dans l'étang qui ſe trouve au-deſſous du Château de la Vallée.

Après avoir fait vuider l'eau du baſſin de la Fontaine quarrée en la puiſant continuellement, nous avons apperçu qu'elle jaillit par deux ſources qui ſortent verticalement & en boüillonnant avec rapidité du fonds même, entre les joints du pavé, l'une de la groſſeur

d'un pouce, & l'autre de la grosseur du doigt. Elles paroissent l'une & l'autre avoir leur direction & leur origine d'un vaste coteau qui a sa pente du midi au nord. La bouë qui se trouve dans le fond est noire & de la couleur de l'Ethiops, remplie de parcelles de fer qui se distinguent facilement & sont attirables par l'aimant. On trouve aussi dans les territoires voisins, & sur le coteau dont on vient de parler, des morceaux de mines de fer, dont la cassure présente des aiguilles qui ont la couleur & le brillant de ce métal.

On observe encore que, quoique les terres qui sont sur ce coteau paroissent d'une bonne qualité, il y en a qui sont entiérement stériles quelque culture qu'on puisse leur donner, malgré l'apparence qu'elles ont d'être très propres à la végétation : ce qui fait présumer encore qu'elles renferment une mine de fer : au reste la Fontaine, en question, ne paroît recevoir aucun accroissement dans les inondations, ni aucune diminution dans les plus grandes sécheresses.

Qualités sensibles de l'Eau Minérale de la Vallée.

L'Eau prise à la source est claire & limpide, elle a la saveur & l'odeur des œufs pourris ; & laisse dans la dégustation, de l'astriction sur la langue & dans la bouche.

Examen de l'effet des réactifs sur les Eaux Minérales de la Vallée.

La poussiere de la noix de galle, ou quelques gouttes de sa teinture, lui donnent la couleur d'un pourpre violet. Après quelques jours de séjour dans des bouteilles, il s'y forme des dépôts soyeux & gelatineux, dont une partie reste suspendue dans l'eau, & l'autre se dépose au fond ; & l'eau perd alors son odeur & son goût d'œufs pourris, & en même temps la propriété d'être teinte en rouge par la noix de galle ; sans qu'il se fasse cependant aucun précipité de safran de Mars, ni d'aucune matiere ochreuse.

Cette matiere soyeuse & gélatineuse, ayant été re-

tenue ſur un filtre, s'eſt réduite à un très petit volume en ſe deſſéchant. Après l'avoir ramaſſé on l'a miſe ſur un morceau de papier qu'on a allumé à la flamme de la chandelle, pour voir ſi ce n'étoit point des parties de ſoufre, & dès que la flamme a atteint la matiere, elle n'a manifeſté autre choſe en ſe fondant qu'une huile claire & limpide, qui s'eſt conſumée en donnant une flamme très-blanche, ſans laiſſer aucune cendre, ni fournir en brûlant aucune odeur & indice de ſoufre. Ce qui nous a fait juger qu'elle ne contenoit que des parties de *Naphte*, ou d'huile minérale éthérée & la plus tenuë.

En verſant de l'huile de tartre ſur de l'eau priſe à la ſource, il ne ſe fait non plus aucun précipité de Terre Martiale; mais l'Eau ſe trouble ſeulement, devient laiteuſe & dépoſe au fond du vaiſſeau une terre calcaire très blanche.

Le ſirop violat lui donne la couleur verte.

La diſſolution de mercure, dans l'eſprit de nitre, verſé dans l'eau fraîchement puiſée y occaſionne un léger frémiſſement, ſans fermentation ſenſible cependant, après lequel il ſe forme, au milieu du verre, un nuage d'un blanc ſale, qui, par la ſucceſſion du temps, dépoſe une chaux mercuriale, feüilletée aux côtés & au fond du vaſe d'une couleur de citron pâle, ou de Turbith minéral.

Par l'évaporation, dans des vaiſſeaux ouverts, quatre-vingt-huit bouteilles de Paris, pleines de cette eau, ont donné ſix gros & demi d'un réſidu d'une couleur rouſſe & olivâtre.

Examen du réſidu que laiſſent ces Eaux après l'évaporation.

Les ſix gros & demi de ce réſidu ayant été mis dans 8 onces d'eau diſtillée, expoſée à la chaleur du bain-marie; & la liqueur ayant été filtrée, on a retiré de deſſus

le filtre plus de quatre gros de matiere rouſſe qui ne s'y eſt point diſſoute, outre le déchet de ce qui demeure attaché au papier.

Cette matiere ayant été de nouveau étendue ſur huit autres onces d'eau diſtillée, il n'a paru, après la filtration, que dix grains de matiere qui ait été diſſoute dans cette ſeconde lotion, & le reſte eſt demeuré ſur le filtre comme matiere tout-à-fait inſoluble.

Examen de la matiere ſoluble.

La matiere ſoluble de la premiere lotion a donné une couleur d'un jaune roux à l'eau de ſa diſſolution; étant évaporée au feu de ſable, la couleur rouſſe a pris plus d'intenſité à meſure qu'il s'y eſt formé une croûte ſaline; & elle n'a pu former aucuns criſtaux réguliers, à cauſe de ſa déliqueſcence opiniâtre. Par la dégustation, la liqueur avoit le goût de ſel ſalé & d'une huile bitumineuſe.

La difficulté d'obtenir des criſtaux a engagé de deſſécher entierement la matiere qui y étoit contenue par la voie ſeule de l'évaporation. La matiere deſſéchée s'eſt trouvée du poids d'un gros & demi; & dans ſon plus grand deſſéchement, elle eſt toujours reſtée viſqueuſe, gluante & fort rouſſe, & devenoit déliqueſcente à l'air froid.

Comme il étoit évident que c'étoit la matiere bitumineuſe qui mettoit obſtacle à la criſtalliſation des ſels, on a mis le gros & demi, retiré par la premiere lotion, avec les dix grains qu'avoit fourni la ſeconde lotion, dans un creuſet au fourneau de fuſion pour décompoſer le bitume qui étoit uni avec le ſel. Par la calcination il s'eſt promptement exhalé des vapeurs empyreumatiques, telles que celles que fourniſſent les bitumes dans leur calcination; & la matiere étant devenue charbonneuſe, on l'a de nouveau diſſoute dans l'eau diſtillée qui a été filtrée claire & limpide, & a donné 44 grains de ſel

ſel marin très blanc & bien criſtalliſé. On n'y a aperçu aucune trace de ſélénite ni de ſel de Glauber. La matiere charbonneuſe s'eſt trouvée peſer 18 grains, & a détonné avec le nitre. Le ſurplus s'eſt évaporé dans la calcination du bitume.

Examen de la matiere inſoluble.

On a examiné enſuite la matiere inſoluble, reſtée ſur le filtre, qui avoit toujours conſervé ſa couleur rouſſe. On en a pris une portion qu'on a mis dans un creuſet pour la calciner; & on en a gardé à part un gros & demi pour en faire l'épreuve avec les acides.

La portion miſe dans le creuſet au feu de fuſion s'eſt convertie en chaux, ſans que la couleur en parût ſenſiblement altérée. Mais jettée dans l'eau elle lui a donné la couleur blanche, l'a pris elle-même & lui a communiqué le goût de la chaux ordinaire, & a laiſſé ſur ſa ſurface la crême criſtalline, qui ſe forme ſur l'eau où on éteint la chaux, qui ſe renouvelloit à meſure qu'on l'enlevoit.

D'un autre côté on a verſé, peu-à-peu, de l'eſprit de vitriol foible & fort limpide ſur le gros & demi de matiere inſoluble du réſidu qu'on avoit reſervé à part, avec lequel elle a fait une très-forte ébullition: & pour parvenir à la ſaturation, il a fallu employer juſqu'à trois onces de cet eſprit. Dans cet état la matiere rouſſe a pris un volume ſix fois plus conſidérable que ſon volume naturel, une blancheur de neige & une forme ſaline; & de ſon côté, la liqueur ſurnageante a perdu ſa limpidité & pris une couleur jaune. Cette liqueur filtrée & évaporée au ſoleil, a fourni encore quelques criſtaux de ſélénite, & un ſel vitriolique qui, délayé dans la teinture de noix de galle, a formé de l'encre la plus noire. La matiere demeurée & deſſéchée ſur le filtre étoit feuilletée, très-blanche & onctueuſe, &

avoit augmenté ſon poids de plus d'un demi gros. Elle avoit un goût fade, métallique & aſtringent.

Ces différens effets prouvent que la matiere inſoluble, en queſtion, n'eſt autre choſe qu'une terre calcaire abſorbante mêlée avec de la terre martiale, qui, par l'union qu'elle avoit contracté avec l'acide vitriolique, avoit produit du ſélénite & du vitriol.

Réſultat de l'Analyſe.

Après les obſervations qu'on vient de faire, il ſera facile de conſtater les vrais principes qui entrent dans la compoſition de ces Eaux, & de déterminer en conſéquence leurs vertus & leur uſage.

Ces Eaux ſont des Eaux Martiales.

En premier lieu, il eſt conſtant que ces Eaux ſont des Eaux Martiales. La couleur d'un rouge violet qu'elles contractent avec la noix de galle, la terre martiale qu'elles renferment dans leur ſein, qui, jointe à l'eſprit de vitriol, forme une vraie couperoſe qui change la teinture de noix de galle dans l'encre la plus noire; les parcelles de fer qu'elles dépoſent, avec leur bouë, annoncent de la façon la plus claire, que ces Eaux tiennent en diſſolution une chaux martiale, qui, ſe précipitant avec la partie bitumineuſe, que contient la même liqueur, reprend ſa nature métallique & forme de petites maſſes de fer que l'aimant attire.

Mais le fer n'eſt pas ſoutenu, ou diſſous dans ces Eaux, ſous une forme ſaline & par l'interméde de l'acide vitriolique. On n'y trouve aucun veſtige de vitriol, quoique s'il y en avoit dans ces Eaux, il ne pourroit échaper à l'examen, ce ſel ſe manifeſtant ſous une forme concréte.

Si ces Eaux, d'ailleurs contenoient du vitriol de Mars, l'huile de Tartre qu'on y verſe, par la loi des affinités, devroit s'unir à l'acide vitriolique, & en précipiter la terre martiale; mais elle n'y précipite au contraire qu'une terre calcaire très-blanche. La raiſon de ce phémoméne

nous paroît dépendre de ce que l'alkali fixe, ayant une affinité plus forte avec l'huile minérale, qui, dans ces Eaux, ſe trouve unie à la terre calcaire, s'y attache & en précipite la terre ſous la forme d'une pouſſiere très-fine & très-blanche.

On ne retire même de ces Eaux aucun de ces compoſés qui ſuppoſent l'exiſtence d'un acide vitriolique, ni ſoufre, ni ſélénite, ni ſel de Glauber; lorſqu'on y verſe de la diſſolution de Mercure, le précipité jaune qui s'y forme n'eſt point du Turbith minéral.

Car on obſerve que, ſi on ajoute aſſez d'eau pour qu'elle contienne toute la terre calcaire qu'il faut pour abſorber entiérement l'acide du nitre, le précipité, qui s'y forme, eſt d'un jaune qui approche de la ſciure du bois vermoulu, & eſt une vraie chaux de Mercure, qui s'exhale en fumée à la chaleur qui volatiliſe le Mercure, & qui ſe diſſout en entier dans les acides végétaux: propriétés que n'a point le Turbith minéral.

Le précipité, à la vérité, eſt d'une couleur de jaune citron, ou de Turbith minéral, lorſque la quantité d'eau, qu'on ajoute à la diſſolution de Mercure, ne contient pas aſſez de terre pour abſorber tout l'acide, dont une partie reſte adhérente à la chaux qui ſe précipite, & qui, expoſée à la même chaleur qui fait exhaler le Mercure en vapeurs, le convertit en précipité rouge.

On nous permettra donc d'obſerver que le précipité, qu'on obtient de la couleur du Turbith minéral, dans les Eaux éprouvées par la diſſolution de Mercure, n'eſt pas une voie auſſi ſure qu'on le prétend communément, pour y déceler la préſence d'un acide vitriolique, ſi on n'a pas d'autre preuve de ſon exiſtence: puiſque le Mercure, qui n'eſt pas dépouillé de tout l'acide de ſa diſſolution, prend, en ſe précipitant, la même couleur; & expoſé à

une chaleur très-forte, perd ſa volatilité, à raiſon de la fixité de l'acide auquel il ſe trouve uni, & ſe change en précipité rouge, qui eſt la couleur que prend le Mercure avec l'acide nitreux, lorſqu'il eſt deſſéché par une forte chaleur.

On doit donc en conclure que ce précipité, n'étant point un Turbith minéral, il n'indique aucunement, dans nos Eaux, la préſence d'un acide vitriolique.

Il reſte donc à déveloper par quelle voie le fer reſte ſuſpendu & diſſous dans les Eaux que nous examinons. On pourroit dire d'abord, ſi l'on fait attention à ce qui ſe paſſe, lorſque la limaille de fer plongée dans l'eau, ſe convertit en éthiops martial, que l'eau, pour diſſoudre le fer, n'a pas beſoin d'autre intermède que celui qu'elle trouve dans le fer même.

Mais dans le cas particulier de nos Eaux, il ne ſeroit peut-être pas difficile d'expliquer quel eſt l'agent principal qui y détermine la ſolubilité du fer, ſi l'on conſidere que ces Eaux perdent tout-à-la-fois leur ſaveur & leur odeur hépatique, & la propriété qu'elles ont de ſe colorer avec la noix de galle, & qu'elles dépoſent en même temps des floccons rameux & gélatineux, qui ne paroiſſent être autre choſe qu'une huile minérale, ſubtile & éthérée, connue ſous le nom de *Naphte*.

La chaux martiale, combinée & unie avec le *Naphte*, forme une eſpece de foie bitumineux, qui donne à ces Eaux une odeur & une ſaveur approchante de celle que donne le ſoufre lorſqu'il eſt uni avec un alkali, ou avec la chaux ordinaire, & qui lui communique auſſi la même ſolubilité que contracte le ſoufre lorſqu'il eſt ainſi combiné.

Lorſqu'on y verſe, dans cet état de combinaifon, de la pouſſiere de noix de galle, le *Napkte* ayant plus d'affinité avec les parties abſorbantes, ou peut-être réſineuſes

de la noix de galle, qu'avec la chaux métallique (puisque le séjour seul, hors de la source, suffit pour les séparer) s'y unit, tandis que la partie gommeuse s'attache à la chaux abandonnée, qu'elle tient suspendue, en prenant avec elle la couleur qu'il lui est naturel de prendre avec la terre martiale.

Lorsque le *Naphte* se sépare de la chaux martiale par le seul repos & par la privation successive du mouvement d'agitation que l'Eau a à la source, qui paroît en resserrer les liens ; cette chaux ne se précipite point en terre jaune au fond de la bouteille, parce que, dans l'état de division où elle est, elle fait corps & une seconde union avec la terre absorbante, & l'huile pétrole plus grossiere, qui mêlées ensemble, forment un vrai savon, capable de continuer de la tenir en dissolution ; & cependant la noix de galle ne peut plus la découvrir, parce qu'elle n'a plus la faculté de la séparer d'avec les nouveaux principes avec lesquels elle a contracté sa nouvelle union.

Nous serions tentés de croire que, dans bien d'autres Eaux Martiales qui ne fournissent dans leur analyse aucun atôme de vitriol de Mars, le fer pourroit s'y trouver combiné & dissous de la façon que nous venons d'expliquer, parce que le vitriol de Mars n'est point un sel de nature à ne pas se déceler.

On peut toujours inférer, de nos réflexions, trois conséquences intéressantes dans l'examen des Eaux Minérales. 1°. Que ces Eaux peuvent contenir du Mars & en fournir les indices, sans que le fer y soit dissous sous la forme saline d'un vitriol de Mars. 2°. Que la saveur & l'odeur nidoreuse, dans ces Eaux, n'annoncent pas toujours la présence d'un vrai soufre. 3°. Que le précipité jaune, qu'y forme la dissolution de Mercure, n'est pas nécessairement un Turbith minéral, & qu'enfin ce

n'eſt pas par des apparences, ou des raiſons de convenance, qu'on peut découvrir exactement les principes qui entrent dans leur compoſition lorſqu'on procéde à leur analyſe.

Ces Eaux ſont encore abſorbantes.

En ſecond lieu, il eſt de même conſtant que les Eaux, dont nous rendons compte, contiennent une terre abſorbante calcaire. Le réſidu, qu'elles laiſſent après leur évaporation, fournit plus des trois quarts de ſon poids de matiere calcaire, ou de terre martiale; & ne contient qu'environ un quart de matiere ſoluble.

La matiere inſoluble, calcinée dans un creuſet, ſe convertit en vraie chaux, & lorſqu'elle eſt combinée avec l'acide vitriolique, elle forme un ſélénite feuilleté & onctueux, mêlé d'un peu de vitriol de mars, à raiſon de la terre martiale qui y eſt jointe.

Avant même de ſoumettre ces Eaux à l'évaporation, elles donnent au ſyrop violat la couleur verte; ce qui n'arrive que lorſque la liqueur, ainſi éprouvée, contient de l'Alkali, on des terres calcaires. Le ſyrop violat n'eſt aucunement changé par l'eau de diſſolution de la matiere ſoluble du même réſidu: ce qui prouve que ce changement n'eſt uniquement du qu'à la terre calcaire que ces Eaux charroient dans une auſſi grande proportion.

Ces Eaux ſont auſſi bitumineuſes.

En troiſième lieu, l'huile minérale, ou bitumineuſe, que contiennent ces Eaux, paroitra auſſi y être dans une forte proportion; ſi on fait attention que l'eau diſtillée, qui ſe charge de la matiere ſoluble, prend une couleur jaune très-rouſſe; qu'étant rapprochée par l'évaporation, elle n'a pu fournir aucuns criſtaux réguliers, & qu'étant enfin totalement deſſéchée, la matière reſte tenace, rouſſe & glutineuſe, & tombe en déliquescence, ſous la forme d'une bouë jaune & épaiſſe,

à l'air froid: & ſi l'on conſidére de même que cette matiere deſſéchée, du poids de 108 grains, ayant été calcinée dans un creuſet, n'a laiſſé que 44 grains de ſel marin pur & net, & 18 grains d'une matiere charbonneuſe qui a détonné avec le nitre; ce qui ne peut laiſſer aucun doute ſur l'exiſtence de la matiere bitumineuſe.

On peut même ajouter que la matiere inſoluble, qui reſte ſur le filtre, ne conſerve toujours ſa couleur rouſſe, que parce qu'elle retient une partie du bitume qui donne la couleur jaune à l'eſprit de vitriol qu'on verſe deſſus, juſqu'au point de ſaturation, dans le tems qu'elle ſe réduit elle-même en un ſélénite très-blanc.

C'eſt cette union du bitume & de la terre abſorbante, qui donne à ces Eaux une qualité onctueuſe très-ſenſible, lorſqu'on les réchauffe & qu'on les fait évaporer, parce que, comme on le ſçait, la combinaiſon de l'huile minérale avec les terres calcaires forme un vrai ſavon.

L'union du Bitume & de la terre abſorbante les rend encore ſavoneuſes.

En quatriéme lieu, enfin ces Eaux contiennent du ſel marin, qui, quoiqu'en très-petite quantité, ainſi que cela eſt ordinaire dans les Eaux Martiales, en lie davantage les principes, & ſert à leur donner de l'action.

Ces Eaux ſont enfin un peu ſalines.

Il réſulte donc de tout ce que nous venons de dire, que ces Eaux contiennent viſiblement du Mars, de la terre abſorbante, & du bitume avec une petite quantité de ſel marin.

Conſidérées par les effets ſenſibles qu'elles produiſent ſur le corps humain, elles pouſſent conſidérablement par les urines & ſont en même temps un peu purgatives. Elles paſſent aiſément & en très-peu de temps, & ne péſent point ſur l'Eſtomach, comme le font pluſieurs Eaux Minérales qui contiennent du ſélénite qui les rend dures & difficiles à paſſer.

Leurs effets ſenſibles ſur le corps humain.

Après l'examen de tout ce qui vient de précéder, on

Leurs vertus. peut établir ſolidement les vertus de ces Eaux. A raiſon du Mars qu'elles contiennent, elles doivent être d'autant plus apéritives, que les parties du fer y ſont plus diviſées, & par conſéquent plus propres à porter ſa vertu dans les conduits les plus déliés du corps humain.

Et comme la vertu du fer ne ſe borne pas à ſa qualité apéritive & ſtiptique, & qu'il poſſéde auſſi éminemment une vertu vulnéraire & balſamique, ainſi que le prouvent les propriétés & la compoſition de la Boule de Mars; ce qui a donné lieu à l'axiome, *pungit & ungit, ſauciat & ſanat* : on peut en conclure que nos Eaux en reçoivent encore une propriété vulnéraire que le bitume, qu'elles renferment dans leur ſein, contribue à augmenter.

A raiſon de la terre abſorbante, qu'elles contiennent, ces Eaux paroiſſent convenir particulierement dans les affections de l'eſtomach & des inteſtins qui viennent d'un levain qui tire ſur l'aigre; ainſi que dans les maladies qui ſont produites par la conſtitution acide du ſang & des humeurs: & à raiſon du compoſé ſavoneux qui réſulte de la combinaiſon de la terre abſorbante avec l'huile minérale, elles paroiſſent très-propres pour diſſoudre les humeurs épaiſſes & viſqueuſes, ouvrir les obſtructions, réſoudre les tumeurs, & aſſouplir la rigidité & la contraction des ſolides.

C'eſt une erreur de croire que l'action des matieres abſorbantes, contenues dans les Eaux médicinales, ſe borne à celle, qu'elles ont dans les premieres voyes, pour remédier aux indiſpoſitions qui y ſont occaſionées par l'abondance des acides. Car il eſt viſible que ces Eaux produiſent leurs effets les plus ſenſibles par les voyes urinaires, & que, paſſant ainſi dans les ſecondes voyes & dans tout le torrent de la circulation, avec les

principes

principes qu'elles contiennent, elles peuvent de même y corriger la conſtitution acide du ſang & des humeurs.

Ainſi, en refléchiſſant ſans prévention, ſur la nature des principes qui ſont inconteſtablement contenus dans nos Eaux, on peut décider avec aſſurance qu'elles conviennent dans tous les cas où on adminiſtre avec ſuccès les Eaux Martiales & les Eaux Savoneuſes.

Enumération des Maladies où on peut les employer.

On peut donc les employer 1°. dans les maladies chroniques des premieres voyes, dans les dérangemens d'eſtomach qui ſont entretenus par des glaires acides, dans les ſpaſmes & contractions de ce viſcere, dans les coliques ſtomachales, ou inteſtinales, occaſionnées par les cauſes dont nous venons de parler; dans les Diarrhées & Diſſenteries invétérées; dans le Flux hépatique; dans le Flux hémorrhoïdal ſuprimé ou exceſſif.

2°. Dans les Maladies de la tête, qui dépendent de la mauvaiſe diſpoſition de l'eſtomach & des digeſtions; dans la Céphalagie, la Migraine, le Vertige & le Tournement de tête; dans l'Epilepſie (auquel cas, pour en éloigner les retours, il ſeroit à propos de les prendre trois ou quatre fois chaque année, dans les différentes ſaiſons.) Dans la Paralyſie & l'Hémiplégie, & dans la foibleſſe des nerfs.

3°. Dans les Affections catharreuſes; dans l'Aſthme tuberculeux; dans l'Hémophtiſie; dans la Phtiſie commençante, qui doit ſon origine plûtôt à un épaiſſiſſement, qu'à une diſpoſition inflammatoire du ſang.

4°. Dans les Maladies des viſceres glanduleux du bas ventre; dans les obſtructions du foye, de la ratte, du pancréas, du mézantere &c. Dans l'épaiſſiſſement de la bile; dans les concrétions bilieuſes; dans les embarras des reins; dans les Coliques néphrétiques occaſionnées par des glaires (hors du temps du paroxiſme.) Dans

l'ulcération des voies urinaires ; dans leur relâchement, & dans le Diabete, &c.

5°. Dans les Maladies des femmes ; dans les obſtructions de la matrice ; dans les Pâles couleurs ; dans la ſuppreſſion des menſtrues, ou leur flux immodique ; dans les Fleurs blanches & les gonorrhées non virulentes ; dans les indiſpoſitions qui précédent l'éruption des régles dans la premiere jeuneſſe, & celles qui accompagnent leur ceſſation dans l'âge de conſiſtance ; dans la ſtérilité de l'un & de l'autre ſexe, dépendante de l'épaiſſiſſement & de l'inertie de l'humeur ſéminale.

6°. Dans les Maladies cacheƈtiques, ainſi que dans les Fiévres tierces, quartes, ou erratiques rébelles ; dans l'Hydropiſie commençante ; dans les Rhumatiſmes ; dans les tumeurs froides, &c.

7°. Dans les Maladies de la peau ; dans les Maladies éréſipélateuſes périodiques ; dans la Goute-roſe & les tubercules de la face ; dans les éruptions dartreuſes ; dans la Galle opiniâtre, &c.

Dans tous les cas qu'on vient d'expoſer, & dans d'autres analogues, dont le détail ſeroit trop long, après les préparations convenables & aſſorties aux différens genres de ces Maladies, nous penſons qu'on peut avoir recours, avec confiance, aux Eaux dont eſt queſtion.

Maniere de s'en ſervir.

La meilleure maniere de s'en ſervir, ſuivant nous, eſt de les prendre à la doſe de trois bouteilles de Paris (ou même de deux ſeulement pour les perſonnes les plus délicates) le matin à jeun, dans l'intervalle d'une heure & demie, ou de deux heures, en prenant la précaution d'ajouter deux onces de manne & deux gros de ſel d'Epſom, dans le premier verre du premier jour, & autant dans le dernier verre du dernier jour. On en peut continuer l'uſage pendant neuf jours, ou même dix-huit jours ſuivant que les circonſtances paroîtroient l'exiger ; &

dans ce dernier cas, nous penſons qu'il ſeroit avantageux de ſe purger encore au milieu de leur uſage.

Si on les prend à la ſource, ce qui eſt le mieux, il faut ſe couvrir l'eſtomach d'une bonne piéce de laine, ou de coton piquée, & le tenir chaudement. Si on les prend tranſportées, il faut les faire dégourdir au bain-marie.

Dans les Maladies de poitrine, & dans les ulcérations internes, où le lait eſt indiqué, on peut le couper avec ces Eaux. On ſçait qu'elles ont la propriété, à raiſon de la terre abſorbante qu'elles contiennent, d'empêcher le lait de ſe coaguler & de ſe tourner en aigre : inconvénient qui oblige ſouvent de diſcontinuer l'uſage du lait dans les cas où il ſeroit le plus approprié.

Elles ſont de nature à pouvoir être auſſi adminiſtrées en bains ſoit chauds, ſoit tempérés.

Comme dans pluſieurs des Maladies dont on vient de parler, il ſeroit avantageux de joindre, à la boiſſon des Eaux, l'uſage des Bains chauds ou tempéres, ſuivant l'exigence des cas particuliers, la qualité onctueuſe ou ſavoneuſe de ces Eaux nous fait préſumer qu'elles pourroient être employées avec ſuccès, ſoit en bains, ſoit en douches, en leur donnant le degré de chaleur qui conviendroit à l'eſpéce de la maladie qu'on auroit à combattre, & au tempérament propre du Malade, en prenant les précautions raiſonnables que le bon ſens dicte, & uſitées aux Bains des Eaux Thermales.

Pluſieurs Naturaliſtes & Médecins célèbres ont propoſé avant nous, de rechauffer, par l'art, des Eaux Minérales froides, d'une qualité ſavoneuſe, pour en faire des Bains commodes, auxquels on peut donner, à volonté, le degré de chaleur propre à produire les effets que l'on ſe propoſe de remplir. Dans une Province auſſi éloignée des Eaux Thermales, c'eſt un ſervice à rendre à ſes Habitans, & à ceux qui l'avoiſinent, de les faire profiter d'une reſſource qui ſe trouve à leur portée.

Ce ne feroit point affez inftruire le public, fur l'ufage de nos Eaux, fi nous nous contentions d'expofer feulement les cas où elles peuvent convenir, fans parler de ceux où l'on doit s'en abftenir. Nous croyons donc devoir avertir qu'on n'en doit point faire ufage dans les Maladies aigues, & même, pour ce qui concerne les Maladies chroniques, dans les difpofitions inflammatoires, dans les Maladies fcorbutiques, & celles qui dépendent d'une conftitution alkaline du fang, dans les Skirrhes d'une dureté pierreufe, dans les abfcès internes, dans l'Hydropifie confirmée, &c. Et qu'on ne doit même les adminiftrer, dans les Maladies où elles font appropriées, qu'après avoir fait précéder les préparations indiquées par l'efpéce du mal & l'état des Malades, ainfi qu'il eft d'ufage de le pratiquer, lorfqu'on prend les différentes Eaux Médicinales.

A SAINTES,

De l'Imprimerie de P. TOUSSAINTS, Imprimeur du Roi, Rue Saint Maur. 1777.